

Ks. dr Jean Stern MS

La Salette dans l'apostolat de ses Missionnaires: un message pour le peuple

Note préliminaire: La situation dont il va être question dans notre communication est celle de la France. Ce qui sera dit demandera peut-être quelque adaptation pour être valable ailleurs.

Notre charte de fondation porte la date du 1er mai 1852. Mgr Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble, y annonce la fondation des Missionnaires de Notre-Dame de la Salette, et il annonce la pose de la première pierre de l'église-sanctuaire de la Salette. Cependant pour ce qui regarde le pèlerinage lui-même, comme lieu visité par des pèlerins, l'évêque prend soin de préciser que ce pèlerinage était en «plein exercice» depuis l'époque de l'apparition, donc depuis septembre 1846. Même si au début il n'y avait qu'une très modeste chapelle provisoire en planches, sans prêtres spécialement chargés de la desservir, (ici je vais citer le document), «tout le monde a senti le besoin de se faire un temple en ce lieu privilégié». Mgr de Bruillard reconnaît ainsi qu'il n'a pas lui-même fondé le pèlerinage. L'évêque a seulement examiné, il a discerné un mouvement d'ordre charismatique suscité par la Providence pour le bien du peuple de Dieu. Les Missionnaires, il les met au service de ce pèlerinage et de ce peuple.

Deux difficultés survenues au cours de nos cent cinquante années d'existence mettent en évidence la mission de notre Institut: à savoir être au service du peuple de Dieu, ce peuple auquel la Dame de l'apparition a explicitement destiné son message. «Faites-le passer à tout mon peuple», a-t-elle dit à la fin de son discours.

PREMIÈRE DIFFICULTÉ: LA TENTATION GNOSTIQUE

La première difficulté procède d'une tentation presque aussi vieille que le christianisme: la tentation gnostique. La tentation gnostique consiste à rechercher, au-delà de la révélation commune destinée au peuple, une révélation plus haute, plus sublime. Lors de son apparition à la Salette, la „Belle Dame” avait effectivement adressé aux deux voyants des paroles qui ne faisaient point partie du message public. Le curé du village et d'autres prêtres qui virent Maximin et Mélanie au cours de l'automne 1846 pensèrent qu'il s'agissait, tout simplement, de conseils destinés personnellement à chaque enfant. Conclusion parfaitement raisonnable: pourquoi la Vierge Marie ne leur aurait-elle pas parlé en mère, leur donnant des conseils adaptés à leur âge et à leurs besoins? D'autres visiteurs et curieux pensèrent qu'il devait s'agir de révélations secrètes concernant l'avenir politique et religieux. Pour faire parler les enfants, on les soumit à toutes sortes de pressions. On finit même par évoquer devant eux l'existence d'un ordre venu du pape en personne, demandant communication du secret. En réalité Pie IX n'a jamais exprimé de commandement ni même de désir en ce sens. Au début de l'été 1851, on fit écrire aux enfants des lettres destinées au Souverain Pontife et censées lui communiquer ce fameux secret. Pie IX reçut effectivement les deux lettres. Mais contrairement à une légende très répandue, il ne fut pas tellement bien impressionné par leur contenu. Rien d'étonnant à cela: des communications obtenues par des procédés obliques ne sont guère propres à transmettre des révélations venues du ciel.

La véritable position du pape fut connue à Grenoble au printemps de 1854. La nouvelle provoqua la parution d'un pamphlet qui niait la réalité de l'apparition, et était propre à troubler les fidèles dans leur dévotion mariale. Par lettre du 30 août 1854, Pie IX demanda formellement à Mgr Ginoulhiac, nouvel évêque de Grenoble, de veiller sur la dévotion mariale dans son diocèse. De plus il lui suggéra de soumettre le fait de l'apparition à un nouvel examen.

Mgr Ginoulhiac aurait pu se contenter d'insister sur la dévotion à Notre-Dame de la Salette, en laissant l'apparition entre parenthèses. La dévotion mariale, après tout, n'est pas liée à la réalité d'un fait

qui, de toute façon, n'est pas un dogme de foi. L'évêque écarta cette solution de facilité. Il prouva la réalité de l'apparition, en étudiant à fond la documentation primitive. Il étudia également l'évolution de la personnalité des voyants. De l'examen mené avec rigueur, il résultait que le message transmis par eux en 1846 puis répété depuis, correspondait chez eux à une expérience authentique et objective. Mais pour ce qui regardait les voyants et en particulier Mélanie, il s'était produit une évolution malheureuse. Dans l'Instruction pastorale du 4 novembre 1854 l'évêque observe que Mélanie, devenue entre temps l'objet de prévenances qui ressemblaient à une espèce de culte, avait fini par s'attacher à son sens propre, à trop se prendre pour quelqu'un. L'évêque rapporte qu'avant même de quitter son bourg natal en 1850, elle aurait entendu quelques-unes des prophéties populaires colportées par des esprits inquiets et malades, et il commente: «Peut-être a-t-on réussi à lui en persuader quelque chose».

Le pseudo-secret de la Salette pénétra dans le grand public à partir des années 1879-1880. C'était l'époque où l'Institut des Missionnaires devenait Congrégation de droit pontifical, l'époque où le Saint-Siège examinait ses Constitutions, sa Règle. Or outre le trop fameux secret, Mélanie avait présenté une Règle religieuse qui, d'après elle, remontait elle aussi à l'apparition du 19 septembre 1846. Cette Règle, toujours d'après Mélanie, les Missionnaires auraient dû l'adopter. Le Père Semenenko, co-fondateur des Résurrectionnistes, tenait cette Règle en piètre estime. Il jugeait qu'elle ne venait pas du ciel, mais était tout simplement l'oeuvre de Mélanie. En revanche il pensait que le contenu du secret dépassait les capacités d'invention de la voyante. En quoi il avait raison. Mais le secret venait-il pour autant du ciel? - Le Saint-Siège a toujours adopté une attitude négative sur ce point. Encore récemment, sous le pape actuel, l'évêque de Grenoble a été averti par le Saint-Siège qu'il fallait «éviter autant que possible la diffusion de toute une littérature contestable sur le soi-disant „secret”».

Cette mise en garde contre l'ésotérisme religieux est redevenue actuelle. En effet on s'est remis de nouveau à faire de la propagande autour du pseudo-secret de la Salette. Or le secret détourne l'atten-

tion de l'enseignement que la Vierge Marie a voulu nous rappeler en apparaissant à la Salette. C'est là un résultat catastrophique. Ce résultat catastrophique, à savoir détourner l'attention du véritable message de Marie, nous est illustré par le comportement à la Salette d'un certain Boullan, prêtre défroqué de la pire espèce. Monté à la Salette en juillet 1891, il disait vouloir faire réparation, «dans le lieux même où (la belle Dame) subit encore (...) l'outrage silencieux des prêtres attachés à sa personne». Ces prêtres qui, d'après lui, outrageaient Marie, c'étaient les Missionnaires de la Salette. Boullan leur reprochait de cacher le secret et de le remplacer par de misérables discours sur les récoltes. Ces discours misérables, c'était tout simplement notre message, mais mal compris. Et là nous arrivons à la deuxième difficulté, beaucoup plus sérieuse que la première, et dont l'effet se fait sentir largement au-delà du cercle des naïfs amateurs de prédications.

DEUXIÈME DIFFICULTÉ

LE DIEU DU MESSAGE: UN DIEU VENGEUR?

Le message de la Salette: un misérable discours sur les récoltes? - Dans ce message, il est effectivement question de récoltes perdues, gâtées. Et cela dans un contexte insistant sur les devoirs envers Dieu. «Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils», dit la belle Dame au début de son discours. D'où l'objection, qui a été formulée plus d'une fois: avec ce Fils dont il est question à la Salette et dont on nous dit qu'il va punir les paysans, parce qu'ils travaillent le dimanche, sommes-nous vraiment en présence du Dieu d'Amour du Nouveau Testament? Ce bras qui menace d'écraser, n'est-ce pas plutôt le bras du Dieu de l'Ancien Testament?

Effectivement, si l'on comprend notre message de cette façon-là, le Dieu de la Salette c'est un dieu de l'Ancien Testament. Mais je dis un dieu de l'Ancien Testament, et non pas le Dieu de l'Ancien Testament. Ce dieu punisseur, c'est très exactement le dieu que l'on trouve évoqué dans Genèse 3, verset 1, à savoir le dieu présenté à Eve par le serpent satanique insinuant: «Alors, Dieu vous a dit: vous ne mangerez le fruit d'aucun arbre du jardin?» Ce dieu présenté par Satan,

c'est un dieu qui uniquement interdit, exige, menace, punit. C'est le dieu de la dialectique moderne du maître et de l'esclave. Encore une fois, c'est un dieu que l'Ancien Testament évoque effectivement, mais en plaçant cette théologie dans la bouche de Satan.

En revanche le véritable Dieu de l'Ancien Testament, c'est le Dieu qui essentiellement donne. Il interdit, c'est vrai, mais l'interdiction qu'il prononce, vient en un second moment seulement (Genèse 2,17). A Adam et à Eve il a donné la vie, le mouvement et l'être, et il leur donne la nourriture. Mais cela est occulté dans la théologie proposée par le serpent. Il n'y est question que de prohibition, d'interdiction. Or autour de la Salette, il existe une occultation toute semblable, une occultation qui cache le coeur du message de Marie: à savoir que son Fils sauve. Cette occultation vicie l'image du bras dont il s'agit dans le message de la Salette. puisqu'on réduit ce bras à n'être plus qu'un bras qui menace d'écraser les pauvres gens. La Dame de la Salette a pourtant dit clairement que son Fils sauve: «Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse...», lisons-nous dans le message. Et Marie veut absolument qu'il ne nous abandonne pas, elle veut qu'il continue à demeurer avec nous, précisément parce que ce bras nous sauve et nous protège. Etre abandonnés du Fils, est le pire malheur qui puisse nous frapper. Il est vrai que le Seigneur parfois punit. «Celui qu'»aime le Seigneur, il le corrige; et il châtie tout fils qu'il agrée», lisons-nous dans le Nouveau Testament (Hébreux 12, 6). Mais fondamentalement, Dieu donne et sauve.

Comment Dieu sauve-t-il ? Le message de la Salette nous l'enseigne au moyen de ce que les deux enfants ont vu de leurs yeux. Habituellement on caractérise la Dame de la Salette comme étant la Vierge en pleurs. Ce n'est pas faux, mais le centre de la vision aperçue par les enfants, ce n'étaient certainement pas les larmes. Maximin du reste ne les a pas vues. Le centre de la vision, la source de toute la splendeur, c'était un Christ en croix, le Christ qui nous a sauvés par la croix. A partir de là, à partir de ce Christ en croix, l'insistance de Marie sur l'observation du septième jour prend une dimension qu'autrement on ne soupçonnerait pas.

L'Ancien Testament connaissait le repos du septième jour, le sabbat. L'Ancien Testament connaissait l'institution, ce jour-là, d'une

«sainte assemblée» (Lévitique 23,3). Le septième jour dont il est question dans notre message est évidemment le dimanche. Mais le dimanche, ce n'est absolument pas un sabbat retardé de 24 heures en vertu d'une décision arbitraire du législateur. Le dimanche, c'est la célébration du sabbat ayant atteint son achèvement grâce à l'acte posé par le Fils de Marie sur la croix: grâce à l'oeuvre de notre Rédemption, accomplie par lui en versant pour nous son sang et en ressuscitant trois jours plus tard. L'observation du dimanche, et plus particulièrement l'assemblée eucharistique de ce jour, donne au peuple de Dieu et de Marie sa consistance. Le non respect du dimanche entraîne tôt ou tard la désagrégation de ce peuple, sa décomposition, sa disparition. Il y a là de quoi faire pleurer cette Mère, qui a sacrifié pour nous son Fils. La Dame de la Salette, c'est la Mère recrucifiée.

Reste à expliquer cette propension à prendre le bras du Fils dont Marie nous parle, pour un bras qui va écraser les pauvres gens, alors qu'en réalité c'est essentiellement un bras qui sauve. - L'explication de cette tendance si commune est assez simple. De nos jours la dialectique du maître et de l'esclave a imprégné les mentalités, du moins en France et sans doute encore ailleurs en Europe. Il est par conséquent devenu quasi impossible de comprendre le message de la Salette correctement, si l'on se contente de l'écouter passivement, paresseusement, en se laissant dominer et guider par la mentalité commune. La fréquence même avec laquelle l'objection du dieu punisseur revient sur le tapis, montre qu'il existe une déficience dans la manière de comprendre les rapports entre l'homme et Dieu. On a oublié que l'homme a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. On a oublié que de l'homme à Dieu, il existe un lien de parenté, de similitude.

L'homme a donc été créé à l'image de Dieu (cf. Genèse 1,26). Le devoir de rendre grâce à Dieu découle de notre nature même, parce que créée à l'image de Dieu. Les devoirs envers Dieu ne sont absolument pas des exigences imposées arbitrairement de l'extérieur. Ces devoirs sont inscrits dans notre nature même. Dès lors la violation de ces devoirs non seulement offense Dieu, mais nous vicie au plus intime de nous-mêmes. Par la croix, le Fils dont Marie a parlé à la Salette à la fois répare l'honneur de Dieu outragé, et nous guérit.

Mais tout cela ne devient intelligible que dans une perspective correcte des rapports entre l'homme et le Créateur. Dans une pseudo-théologie où Dieu n'est plus vraiment Créateur et Père, il est, au mieux, un tyran bienveillant. De fait, le mystère de la Rédemption est devenu inintelligible pour beaucoup, même parmi ceux qui pensent connaître le Nouveau Testament. Ils ont réduit le christianisme à une sorte d'islam à l'eau de rose: Dieu est grand, Dieu est miséricordieux, et Jésus est son prophète. Tout cela est vrai, mais on a oublié que Jésus est aussi et surtout Sauveur, Rédempteur. Face à une telle situation, il est clair qu'une tâche spécifique attend les Missionnaires, s'ils veulent effectivement «faire passer» le message du 19 septembre 1846.